

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1114 24 décembre 1940

n° 1114 24

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

24 décembre 1940

Numéro JO

n° 529 du 31/12/1940

Date du numéro

31 décembre 1940

TEXTE INTÉGRAL

M. François, instituteur de 4e classe, est nommé directeur de l'éducation physique dans les écoles de la Côte française des Somalis. Il établira un programme d'enseignement physique qu'il adressera à chaque école en tenant compte de l'horaire indiqué dans le T. O. 113 du 21 décembre 1940. Conformément au T. O. 113 précité, il assurera le contrôle permanent des écoles de Dikhil et de Tadjoura. Ce contrôle s'applique au fonctionnement proprement dit des écoles et s'étend à toutes les parties de l'enseignement, tant au point de vue des programmes de l'instruction, de l'éducation et de la discipline, qu'en ce qui concerne les locaux, le matériel et l'hygiène scolaire. Il mentionnera dans un rapport écrit les observations recueillies, les constatations faites et proposera toutes suggestions qui lui paraîtront utiles. Il adressera ce rapport mensuellement au chef de Service de l'enseignement.